

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE KJC » en abrégé « SCI KJC »

Siège ABIDJAN MARCORY ZONE 4, RUE CHEVALIER
DE CLIEU, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 21/03/2025 reçus par Me SYLLA LASSANA, enregistrés au CEPICI, le 24/03/2025, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE KJC

» en abrégé « SCI KJC »

Objet : - La propriété par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement, de tous biens et droits immobiliers, terrains ou constructions ;

- La cession, mise en valeur, la gestion, l'administration, la location desdits terrains et constructions, ainsi que de tous biens immobiliers appartenant à la SCI;

- La construction sur les terrains que la Société aura à sa disposition de tous bâtiments et autres ouvrages nécessaires à la réalisation de son objet social;

- Tous emprunts, avec ou sans garantie, aux fins de réalisation des opérations ci-dessus ;

La constitution et la gestion de tous portefeuilles de valeurs mobilières, tant pour son compte que pour le compte de la SCI;

Et plus généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Sociétés.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN MARCORY ZONE 4, RUE CHEVALIER
DE CLIEU, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M JABER HUSSEIN (ADMINISTRATEUR), M
CHOUR TAREK (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B40-00440 du 26/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 26/11/2025

